



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000697

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence en Droit est un diplôme traditionnel dans le paysage national et se trouve justifiée dans le cas présent par un environnement juridique ancien et propice. Elle présente une nouveauté avec l'ouverture dès la première année d'un parcours Droit - Philosophie qui vient compléter un parcours Droit traditionnel. Cette licence est proposée à Caen ainsi qu'à Alençon pour les deux premières années et uniquement pour le parcours Droit.

La licence est organisée autour des fondamentaux du droit, chaque semestre comportant quatre unités d'enseignement (UE). Trois unités d'enseignement sur quatre sont communes aux deux parcours, la dernière unité permet de les différencier. Cette licence est organisée sur trois ans, avec un découpage en six semestres de 30 ECTS chacun. La troisième année de licence permet aux étudiants de choisir parmi les quatre options proposées (droit public, droit privé, droit public - droit privé, international Erasmus).

Il s'agit d'une mention généraliste dont la vocation prioritaire est de permettre la poursuite des études plutôt en master de droit, tout en sachant que d'autres masters sont accessibles (master IAE, master IUP banque-finances ou encore master LEA implantation des entreprises à l'international). Il est aussi possible d'opter à la fin de la deuxième année pour une licence professionnelle (comme la licence Métiers du notariat ou Métiers de l'administration territoriale).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	738
Nombre d'inscrits en L2	289
Nombre d'inscrits en L3	276
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	80 %
% d'insertion professionnelle	40 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier manque de précision sur un certain nombre de points non négligeables. Ainsi, alors que l'évaluation des enseignements et de la formation sont réalisées, aucune information n'est donnée dans le dossier sur l'impact que cela peut avoir sur la formation. Les compétences acquises par les étudiants manquent de précision tant pour les matières disciplinaires que pour celles transversales.

Le projet pédagogique est en adéquation avec les enjeux classiques d'une licence en droit, comme le montre d'ailleurs le taux de poursuite des études. Il y a cependant une interrogation sur la mise en place du deuxième parcours (à savoir Droit-Philosophie) qui s'avère très proche en contenu du parcours Droit classique et n'est pas mis en valeur par le dossier.

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, tant pour les étudiants en situation classique que pour ceux dans une situation spécifique comme les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau ou encore ceux en formation continue. Le dossier manque cependant d'informations sur l'impact de ces dispositifs et leur évaluation.

Le pilotage de cette licence est globalement satisfaisant. Néanmoins, il serait intéressant que soient mieux pris en compte le suivi des étudiants et les évaluations réalisées.

- Points forts :

- La pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique.
- La mise en place de divers mécanismes d'aide à la réussite et d'accompagnement en matière d'insertion professionnelle.
- L'existence de dispositifs adaptés à certaines catégories d'étudiants (handicapés, sportifs de haut niveau et formation continue).

- Points faibles :

- Le manque d'informations sur des aspects importants (comme à propos de l'évaluation par les étudiants et son impact sur la formation).
- L'absence de stage prévu ou au moins facultatif.
- La différenciation insuffisante des deux parcours prévus.
- Une certaine obscurité sur la réalité des passerelles énoncées.
- Une auto-évaluation qui reste trop formelle.
- L'usage limité des TICE.
- L'ADD (Annexe descriptive du diplôme) et la fiche du RNCP (registre national de la certification professionnelle) qui manquent de précisions sur les compétences acquises notamment transversales.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La différenciation entre les deux parcours (Droit et Droit-Philosophie) pourrait être renforcée, car leur proximité actuelle ne favorise pas leur lisibilité. Le parcours Droit pourrait comporter un peu plus d'ouverture au moins en première année.



Les compétences acquises par les étudiants pourraient être mieux mises en valeur notamment dans les outils prévus à cet effet comme l'ADD et la fiche RNCP, par une présentation plus explicite des compétences disciplinaires et transversales.

Il serait intéressant que soit évaluée l'efficacité de certains dispositifs (comme l'aide à la réussite). En effet, la différence entre les inscrits en première et deuxième années soulève des interrogations (738 en 1^{ère} année et 289 en 2^{ème}) que le dossier ne permet pas de comprendre.

Afin d'améliorer la construction du projet professionnel des étudiants, les stages et la mobilité internationale pourraient être mieux encouragés.